

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 245

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le guide de L'Empereur
Autor: Bazin, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
TÉLÉPHONE

Porrentruy
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

LE PAYS 30^e année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^e année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES
FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Le prince ordonna le rétablissement des gardes chargées de veiller « sur la guenaille, mandrins étrangers, vagabonds, rôdeurs, égyptiens et autres gens sans aveu ». ¹⁾

Le châtelain de Saignelégier ordonna des patrouilles et envoya des hommes armés faire la traque, « aux vagabonds » surtout dans les endroits écartés et suspects. Dans tous les villages, des hommes furent requis de faire bonne garde et d'arrêter ces maradeurs ²⁾. Les mesures prises par le prince ne purent toujours préserver le pays des ravages de ces voleurs. Il fallut faire des visites domiciliaires dans tout le pays. Malgré toutes ces mesures, l'Evêché fut encore longtemps exploité par ces brigands. Le 5 mars 1763, le châtelain de Saignelégier fit visiter toutes les maisons, granges écuries de chaque village ou ferme à une heure désignée

1) Archives de l'Evêché.

2) A Charmoille, certaines nuits, la population toute entière fut sur pied pour faire bonne garde contre les maradeurs. A Miécourt, 10 hommes bien armés gardaient le village pendant la nuit. (répertoire de la commune). Chaque commune dut organiser une garde de nuit par crainte de ces vauriens.

Feuilleton du Pays du Dimanche 3

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR

RENÉ BAZIN

Il vivait là, avec Véronique, dans le logis de la rue d'Inglemür, sous les tours de la cathédrale. Toute la ville connaissait cet homme de taille colossale, maigre, nerveux, qui avait le teint jaune, les moustaches rares et les cheveux durs d'un Japonais. Les enfants riaient de ce promeneur inlassable qu'on rencontrait toujours vêtu de flanelle bleue en été, toujours enveloppé en hiver dans un manteau de cavalerie, à la suite des troupes en marche, dans les bois où se livraient des batailles fictives, sur le

et non connue, d'arrêter toutes les personnes errantes, suspectes, et sans aveu et de les conduire à Saignelégier, dans les prisons de la châtellenie.

L'Etat de Neuchâtel prit de son côté des mesures très rigoureuses pour purger le pays de la présence de ces voleurs. Il ne fallut pas moins de 15 ans de vigilance, de fermeté pour débarasser l'Evêché de Bâle de ces vagabonds, de ces gueux ou mandrins, comme les appelait le peuple et qui ravagèrent particulièrement les Franches-Montagnes, l'Ajoie et la Vallée.

Les magistrats eurent encore à s'occuper d'un tout autre genre de chasse. A cette époque tout l'Evêché était infesté par les loups qui erraient en grand nombre dans les forêts, au bas des Montagnes et dans les vallées, ravageant les bergeries et les pâtrages écartés. Souvent, quand la neige était abondante, ils entraient dans les villages et malheur alors aux étables mal fermées ou à l'homme attardé dans les champs ou sur les routes. Ces carnassiers avaient été attirés par les suites de la guerre de Trente Ans, par l'odeur des cadavres qui souvent n'avaient pas reçu de sépulture, faute de bras pour les ensevelir, surtout quand la peste sévissait avec le plus de rigueur. Les ours même faisaient leur apparition dans les vallées lorsque le gibier leur manquait à proximité des cavernes qui leur servaient d'abris, et que la faim les forçait à chercher une autre pâture. Il fallut faire des battues générales contre ces carnassiers. Les archives des communes rapportent qu'on abattait jusqu'à 10 loups dans une battue. La chasse aux loups devint une des préoccupations les plus pressantes des communes

dans les Franches-Montagnes comme dans l'Ajoie et les autres parties de l'Evêché.

À cette époque les maisons, aux Franches-Montagnes, étaient à peu près bâties de la même manière. Il en existe encore beaucoup et se font remarquer par leur simplicité. Le rez-de-chaussée était fait de maçonnerie, souvent en belle pierre de taille du côté du couchant plus exposé que les autres aux intempéries du temps, le reste du bâtiment était tout en bois. Pour que le vent n'ait pas trop de prise sur ces maisons, on les construisait basses ; la façade tournée vers le midi, était en pignon, le toit très vaste et peu incliné était couvert de bardeaux que maintenaient d'énormes pierres. Ce toit se rebattait sur la droite et sur la gauche en descendant jusqu'à quelques pieds du sol et présentait ainsi une large surface destinée à recevoir la plus grande quantité possible d'eau pluviale et à la faire couler dans des cisternes où elle était conservée avec soin. Les appartements étaient plus bas que le sol, creusés dans la terre, les fenêtres presque à fleur du sol, pour avoir plus de chaleur en hiver. La grande chambre, *le poêle*, était le lieu de réunion de toute la famille. Un immense poêle en pierre, portant une date, ou le nom de la famille, ou une inscription pieuse, quelque fois le monogramme du Christ, était chauffé jour et nuit. Il était à étages et c'est sur ces gradins que, le soir à la veillée, les hommes prenaient leur repos en fumant, en parlant des affaires, pendant que les femmes filaient où raccommodaient le linge. Non loin du fourneau, une planche suspendue par des supports et des montants en bois, servait à entreposer la vaisselle, le pain etc... de là le proverbe, *il*

champ de manœuvres de Dommartin, dans le voisinage des forts en construction, partout où il y avait des soldats. Ils le voyaient parfois lever le bras, comme s'il commandait encore avec le sabre au poing. Ils l'entendaient discourir et grogner quand les escadrons déployés laissaient flotter l'alignement ; d'autres fois, ils l'apercevaient assis sur l'un des bancs disposés ça et là au milieu des arbres qui couvrent les glacis, causant avec un officier de l'ancienne armée, et alors il était joyeux, ou même avec un soldat de la nouvelle, et alors il était surtout digne. Mais les camarades de M. Audoin devenaient rares. M. Audoin s'isolait de plus en plus dans la légende du passé. Il n'aimait pas lire ; il n'avait qu'une toute petite instruction ; il n'était qu'un esprit ordinaire, aigri, naïvement égoïste, qui grandissait par moments le sentiment de l'honneur militaire et le parfait mépris de la mort. Il gardait, comme un espoir, l'illusion d'un jour héroïque où il pourrait « servir » une dernière fois. Quand il en parlait, ses paupières se plissaient autour

de ses yeux jaunes, devenus comme un foyer de lampe ; sa longue bouche, en s'écartant, divisait les poils de ses moustaches comme deux poignées de flèches ; l'émotion creusait et pâlisait la chair tout le long des tempes, tout le long du nez et aux fossettes du menton rasé. « Quand ça resera la guerre, disait-il, et quand ils seront devant Tou!, tu me reverras monter à cheval. Véronique ; j'ai encore un bras pour tenir un sabre, mais surtout je serai si content qu'ils auront peur de moi ; ils me reconnaîtront, et ceux qui ne seront plus jeunes crieront aux autres : « C'est un cuirassier de Reichshoffen, mes gars, on ne charge plus comme ça, abattez-le le premier ! » Et je mourrai pour la France, Véronique, ou bien je les ferai reculer, et des deux manières ça sera bien ! » Le difficile était d'attendre jusque-là. Véronique, depuis quatre ans, s'employait à maintenir un peu de joie dans cette vie qui s'assombrissait plus tôt et plus vite que les autres. Elle travaillait afin que M. Audoin ne sentît pas l'insuffisance de

y a du pain sur la planche. Les lits consistaient dans quatre colonnes rondes ou carrees, placées aux angles et assemblées par des planches ; des tringles en fer ou en bois supportaient des rideaux de serge verte ou bleue qui entouraient le lit de tous les côtés ; une bande de même étoffe en formait le ciel. Les coffres ou *augeats* étaient en chêne ou en noyer, quelque fois peints avec de vives couleurs, ils servaient à remiser le linge, les habits, les livres et même des denrées. Quelques-uns de ces augeats étaient admirablement sculptés. Plus tard on fabriqua des buffets à deux portes en noyer, dont les portes fouillées avec art, sont (encore si recherchés de nos jours.

Au centre de la maison, une immense cuisine, avec une large cheminée où pendait la viande salée de porc ou de vache qu'on appela le *brenzi* et qui constituait la principale nourriture de ces paysans.

Presque toutes ces cuisines avaient des voûtes, et très souvent, celles-ci n'avaient pas de cheminées proprement dites, mais une large ouverture par où s'échappait la fumée, qui se répandait dans toute la maison. Ces ouvertures, appelées *ronds de feux*, ou séchoirs étaient pratiquées afin de pouvoir sécher le blé avant de le battre, ce qui le plus souvent était nécessaire aux Franches-Montagnes,

Sous le toit s'étalait la grange où l'on arrivait presque toujours par un terre-plein, élevé derrière la maison : *le pont-de-grange*. Les écuries étaient à côté. Les portes d'entrée et des chambres, toutes en bois, étaient parfois si basses qu'un homme de taille ordinaire ne pouvait y passer qu'en se baissant.

Le costume se composait d'une étoffe en laine naturelle pour l'hiver et du tricot pour l'été. Les hommes se couvraient la tête d'un bonnet de laine et les femmes d'un beguin noir ou jaune. Le plus grand luxe de table était d'avoir, chaque dimanche, un morceau de lard et de la viande salée, ou *brenzi*, avec des choux. Le riz était le régal réservé pour les grandes circonstances, pour les enterrements, les mariages, les baptêmes et autres fêtes champêtres. C'était l'usage de donner un repas aux parents à l'enterrement, mais on n'y donnait jamais de vin.

La viande fraîche de boucherie était inconnue dans le plus grand nombre de ménages. On ne faisait pas usage de café, sinon les riches et le clergé. Dans tout le pays il n'y avait qu'un seul apothicaire, à Porrentruy. Il y avait des médecins dans les villes,

sa pension d'infirme. Elle ne perdait aucune heure ; elle s'épuisait ; elle était brave, elle, non pour mourir, mais pour vivre. Par là, elle dominait son père. Physiquement, elle lui ressemblait beaucoup, ayant comme lui les jambes longues, le buste court, des mains noueuses, et cette face large et plate d'où aucun trait ne ressortait avec assez de relief, ni les yeux qui n'avaient pas leur cadre d'ombre, ni le nez trop réduit et qui paraissait fait pour un visage de grandeur moindre, ni la bouche, écrasée aussi et d'un modelé à peine sensible. Sauf par le teint, qu'elle avait très blanc, elle rappelait le type asiatique du père. Elle relevait en demi-cercle, autour du front, ses cheveux qui étaient abondants, légers, et d'une nuance de châtain qui rappelait la coque de noisette mûre. Les femmes d'officiers qui voulaient faire le portrait de Véronique Audoin, après l'avoir dite laide, ajoutaient toutes : « Elle n'a que des cheveux. »

mais le peuple ne recourrait à leurs lumières que pour raccommoder les membres cassés et dans quelques rares cas de chirurgie, ou pour une saignée ou quelque purgation et encore très rarement. Dans les cas de fièvre, le peuple savait se soigner sans le secours du médecin, il avait de simples remèdes qui suffisaient pour amener la guérison. Son meilleur remède était de bien soigner le malade, par de bons fortifiants, des œufs, de la soupe au pain, ou des farinages. Quant au bétail, il était extrêmement rare de recourir à l'apothicaire, on se servait pour le guérir d'herbes, de fourmis, d'oignons, de miel, de verjus, de graine de lin, de beurre frais, de saindoux etc...)

Le trousseau des jeunes mariés n'était pas brillant. Les taires étaient simplement de toile et pour meubles, une garde-robe à une seule porte, un coffre appelé *auge ou augeat*. Les meubles de ménage consistaient en un crucifix de bois, en quelques images, en une table de sapin et en bancs autour de celle-ci. Les chaises étaient assez rares. La poterie de Bonfol fournissait la vaisselle du ménage. On a conservé bien longtemps l'usage des *rondetats* ou *tayou*, c'étaient des plats en bois qui servaient pour manger la viande et les légumes. Les vases pour le vin étaient en étain. Le verre était très rare, même dans les auberges où l'on buvait avec des vases d'étain. Les aubergistes avaient seuls des assiettes d'étain pour les étrangers. On en trouvait aussi dans les maisons des riches. La fayence était rare et si on se procurait des assiettes en fayence, on ne les servait qu'aux grandes occasions. Quand elles venaient à se briser ou les raccommodait au moyen d'un ciment et de crochets.

(A suivre.)

De l'emploi du seigle vert pour lier les gerbes

Il se gaspille chaque année, au moment de la moisson, des quantités considérables de paille et de seigle. Le seigle qu'on a semé pour récolter le grain est souvent en retard et doit être récolté et battu au moment où la moisson du blé réclame toute la main-d'œuvre disponible. A ce moment, les moissonneurs à la tâche ou aux affanures se refusent quelquefois à battre le seigle qui leur donne un mince profit, et le cultiva-

1) Histoire manuscrite de l'Evêché par l'abbé Koetchet, en 1793, de notre collection.

En cette soirée de Janvier 1879, la jeune fille étudiait donc la romance qu'elle apprendrait le lendemain aux filles du colonel de Porsevel. Elle venait de recommencer, une dernière fois, le prélude dont elle ne possédait pas bien les arpèges, lorsque le capitaine Audoin l'interrompit de nouveau, en passant bruyamment sur la plaque de la cheminée la botte qu'il tenait à la main, et en demandant :

— Tu n'entends pas, Véronique ? Quelqu'un frappe à la porte du jardin.

Elle se leva, ferma le piano, et se tint immobile, la tête dans le reflet jaune de l'abat-jour.

— Qui voulez-vous que ce soit, à pareille heure ?

Ils restèrent cependant attentifs, l'un dans le petit salon, l'autre dans la cuisine, et, presque aussitôt, la voix de Véronique reprit gairement :

— C'est le couvre-feu, cette fois, père, c'est lui !

Chaque soir elles sonnaient dans les tours

leur lui-même ne met qu'à regret à cette besogne un personnel bien mieux employé ailleurs. Souvent aussi le seigle, pour la moisson duquel on a attendu l'arrivée des moissonneurs, est trop mûr ; d'autres fois il a été surpris par des pluies, des coups de soleil ; la paille, dans tous les cas, a perdu de sa ténacité, elle casse quand on fait les liens, casse en liant les gerbes, casse au bout de la fourche qui les tend à la voiture, casse sous les pieds du charretier, se rompt au moment où celui qui les donne à la meule lance la gerbe, dont les débris retombent en une pluie d'épis et de grains sur sa tête : et si elle a résisté jusque-là, elle ne manque pas de céder sous la main ou sous les pieds de celui qui fait la meule. Partant de nouveaux liens, nouvelle besogne et temps perdu sur toute la ligne !

On trouve dans le commerce des liens tout faits ; mais ils sont très chers, et, à cause de cela peut-être, leur usage est peu répandu, et ceux qui les ont essayés y ont renoncé.

Je crois avoir trouvé quelque chose d'aussi bien, à meilleur marché et, en tout cas, à la portée de tous les fermiers, dans l'emploi du seigle vert, que je conseille avec promesse de résultats garantis par une expérience de plusieurs années, par le contentement de tous les ouvriers et par la prompte imitation dont cette simple pratique a été honorée dès la seconde année, dès la première, dirais-je, si mon amour-propre n'hésitait pas à avouer qu'elle s'est bornée cette année-là à un emprunt nocturne fait à ma provision.

Le seigle cultivé pour la paille seulement, en vue de la confection des liens, occupe dans l'asoleme la même place que le seigle fourrage. Je le sème après un blé sur trèfle, dans une position de la sole occupée autrefois par le seigle cultivé pour le grain, remplacé aujourd'hui par l'avoine d'hiver, le sarrasin, les navets et la navette, et le colza semés comme premier fourrage du printemps.

Dès que le blé a été enlevé, je laboure et pulvérise bien le sol, en cherchant à le nettoyer par des labours en billons ou avec le sacrificateur, et je sème le seigle un peu dru, en ne ménageant pas les hersages.

Il est important de semer de bonne heure, du 1^{er} au 25 septembre.

L'état de siccité du sol à cette époque ne présente aucun inconvénient, à condition qu'il soit propre et parfaitement ameubli.

Au printemps suivant, dès que la floraison est achevée et que la paille sans avoir jauni a déjà une rigidité suffisante, et que les premiers grains ne sont pas encore formés, je fais faucher et laisse sécher sur place en andains, puis rejoindre et lier par un temps sec et mettre de

voisines, les cloches du couvre-feu. Sur cette lisière du pays de France, elles se mêlaient encore à la vie civile, elles s'ébranlaient à la nuit close ; elles chantaien : « Voici les grandes ténèbres ! Dormez ; soufflez les bougies et baissez la mèche des lampes ! Il n'y a pas de guerre encore ce soir : le vent ne nous apporte que la rumeur des bois et des rivières de Lorraine. Il n'y a pas de guerre : du haut de nos tours, nous les cloches vigilantes, nous n'apercevons pas de feux ennemis. Nous pouvons sonner la chanson du repos.. Dormez les soldats, dormez les bourgeois, les vignerons et les rumeurs de terre, en attendant que nous battions le tocsin des mauvais jours ! »

Elles parlaient de la sorte malgré la tempête de cette nuit. Véronique souriait.

— On frappe, je t'assure ! reprit plus haut M. Audoin, qui se leva, lui aussi, et se dirigea vers la porte de la cuisine.

(La suite prochainement.)